



**Commission de lutte contre le Criquet pèlerin  
dans la Région occidentale**

<http://www.clcpro-empres.org>

**REUNION CLCPRO/BANQUE MONDIALE DES  
EXPERTS DES PAYS MEMBRES DE LA CLCPRO**

**Menace acridienne au Sahel en 2012**

**Evaluation de la situation acridienne au Sahel et mise à jour du plan  
d'action régional pour la période septembre-novembre 2012**

**Mauritanie, Nouakchott**

**03 – 05 septembre 2012**

## Sommaire

<b>1. Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectif de la réunion.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Situation acridienne et actions entreprises au Niger, au Mali, au Tchad et en Mauritanie .....</b>	<b>4</b>
3.1. Mali.....	4
3.2. Mauritanie .....	5
3.3. Niger.....	5
3.4. Tchad.....	6
<b>4. Résumé de la situation acridienne dans les autres pays de la Région occidentale et actions entreprises (Algérie, Burkina Faso, Libye, Maroc et Sénégal) .....</b>	<b>7</b>
<b>5. Résumé de la situation acridienne globale dans la Région occidentale, plaidoyer, financement et coordination des activités .....</b>	<b>7</b>
<b>6. Evolution probable de la situation acridienne dans la Région occidentale sur la période septembre - novembre 2012.....</b>	<b>8</b>
<b>7. Plan d'action régional de surveillance/lutte contre le Criquet pèlerin dans les pays de la ligne de front (septembre – novembre 2012) .....</b>	<b>8</b>
7.1. Mali.....	9
7.2. Mauritanie .....	9
7.3. Niger.....	9
7.4. Tchad.....	10
7.5. Niveau régional.....	10
<b>8. Recommandations/Invitations .....</b>	<b>11</b>
<b>9. Adoption du rapport et clôture de la réunion.....</b>	<b>12</b>
<b>Annexe 1. Plan d'action régional détaillé pour la période septembre-novembre 2012 .....</b>	<b>13</b>
<i>Tableau 1.A : Besoins du Mali scénario 1.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 1.B : Besoins du Mali scénario 2.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 2.A : Besoins de la Mauritanie scénario 1 .....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 2.B : Besoins de la Mauritanie scénario 2 .....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 3.A : Besoins du Niger scénario 1 .....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 3.B : Besoins du Niger scénario 2 .....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 4.A : Besoins du Tchad scénario 1 .....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 4.B : Besoins du Tchad scénario 2 .....</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 5.A : Besoins au niveau régional scénario 1.....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 5.B : Besoins au niveau régional scénario 2.....</i>	<i>22</i>
<b>Annexe 2. Liste des participants .....</b>	<b>23</b>

## 1. Préambule

1. L'ouverture de la réunion a été présidée par S.E.M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Mokhtar, Ministre du Développement Rural (MDR), en présence de S.E.M. Amédi Camara, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'environnement et du développement durable ; Mme Mariam Mahamat Nour, Représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Mauritanie ; Dr Annie Monard, fonctionnaire principale de la FAO Siège, responsable du Groupe « Acridiens et ravageurs transfrontières des plantes », Secrétaire exécutif *ad interim* de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordinatrice de la réponse d'urgence de la FAO à la menace acridienne au Sahel ; M. Moctar Thiam, Représentant résident de la Banque mondiale (BM) en Mauritanie ; M. Roger Bila Kaboré, représentant la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ; M. Moussa Tandia, Secrétaire général du Ministère du Développement rural, et M. Mohamed Abdallahi Babah Ebbe, Directeur général du Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) de Mauritanie. La liste complète des participants est présentée en annexe 2.
2. Dans son allocution, la Représentante de la FAO en Mauritanie a remercié, au nom du Directeur général de l'Organisation, les participants d'avoir bien voulu prendre part à cette importante réunion qu'elle a qualifiée de stratégique à plus d'un titre pour la sécurité alimentaire de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest. Elle a présenté le contexte dans lequel se déroule la présente réunion, caractérisé par la menace d'une recrudescence du Criquet pèlerin en région occidentale tout en saluant les efforts entrepris depuis le début de l'année 2012 par les pays et la FAO pour y faire face. Elle a souligné que la FAO et la BM attendent beaucoup de cette réunion visant à définir les scénarios d'intervention à court terme (septembre-novembre) pour juguler la menace. Elle s'est félicitée de l'excellente collaboration entre la BM et la FAO qui a permis l'organisation conjointe de la présente réunion et a salué l'engagement sans faille du Gouvernement mauritanien en faveur de la lutte antiacridienne.
3. La fonctionnaire principale de la FAO a particulièrement mis en exergue le rôle joué par la CLCPRO dans la mise en œuvre de la phase I (2006-2010) du Programme EMPRES<sup>1</sup> en région occidentale pour instaurer la stratégie de lutte préventive. Elle s'est félicitée des résultats obtenus grâce aux efforts des pays membres et du Secrétariat de la CLCPRO ainsi que ceux des partenaires techniques et financiers, notamment la BM. Elle a ensuite souligné que la menace actuelle du Criquet pèlerin au Sahel s'est développée à un moment critique de la mise en œuvre de la phase II (2011-2014) du programme EMPRES en Région occidentale dont l'objectif est de consolider les acquis de la phase I et d'y pérenniser la lutte préventive. Elle a invité les bailleurs de fonds à contribuer à son financement.
4. Le Représentant résident de la BM s'est dit ravi de prendre part à la réunion. Il a rappelé les efforts que la Banque a fournis aux pays de la ligne de front pour les aider à faire face au problème acridien à travers l'appui accordé sous forme de crédits dans le cadre du Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (AELP - *Africa Emergency Locust Project*). Il a salué les résultats obtenus et exprimé l'engagement de la Banque à œuvrer avec la FAO pour trouver des solutions à l'actuelle menace du Criquet pèlerin.
5. Monsieur le Ministre du Développement Rural a ensuite souhaité la bienvenue aux participants. Il a mis en exergue l'importance de l'agriculture en Mauritanie ainsi que les grands investissements que le Gouvernement mauritanien a consacrés à ce secteur. L'importance accordée à la lutte antiacridienne a été particulièrement soulignée. Il a précisé que la recherche de solutions au problème du Criquet pèlerin dans le cadre d'une coordination régionale est une bonne initiative qui encourage la solidarité régionale. Il a enfin remercié tous les partenaires au développement pour l'appui qu'ils apportent à la lutte contre le Criquet pèlerin. Il a enfin déclaré la réunion ouverte tout en lui souhaitant plein succès.

---

<sup>1</sup> *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin (Programme de la FAO).

## **2. Objectif de la réunion**

6. La résurgence du Criquet pèlerin en cours dans la Région occidentale, en particulier au Niger et au Mali et, à un degré moindre, au Tchad pourrait éventuellement se développer en une recrudescence à la fin de la saison des pluies si l'échelle des reproductions dans le nord du Niger et du Mali est importante et que des pluies tombent en octobre dans le nord de la Mauritanie, le sud de l'Algérie et du Maroc. Ainsi, le propos de cette réunion, organisée par la CLCPRO en étroite collaboration avec la BM, est d'évaluer la situation acridienne actuelle et les actions entreprises puis de mettre à jour le Plan d'action régional (PAR) pour la période de septembre à novembre 2012. Ce PAR, élaboré dans l'esprit de la « Déclaration de Bamako » (2009) et qui s'insère dans le cadre de la stratégie de lutte préventive mise en œuvre au niveau de la Région occidentale, a pour objectif de renforcer la solidarité et la coopération régionale. Il vise à ajuster les dispositifs actuels de prospection et de lutte des quatre pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) à l'évolution spatio-temporelle probable de la situation acridienne au cours des trois prochains mois. Il définira, en plus des moyens déjà existants au niveau des pays, les besoins complémentaires et les voies et moyens pour les couvrir, en particulier à travers les appuis que chacun des pays membres de la CLCPRO pourrait fournir, ainsi que ceux des partenaires techniques et financiers dans le cadre de l'appel de fonds lancé par la FAO au mois de juin 2012 (réponse d'urgence de la FAO à la menace acridienne au Sahel en 2012).

## **3. Situation acridienne et actions entreprises au Niger, au Mali, au Tchad et en Mauritanie**

### **3.1. Mali**

7. Le contexte de l'arrivée du Criquet pèlerin, à partir de l'Algérie et de la Libye, dans le nord du Mali, a été rendu très complexe à cause des récents événements au cours desquels la Base d'Intervention du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) à Gao, a été totalement dépouillée de tout son matériel logistique (21 Land Cruiser, 1 Land Rover, 1 camion Mercedes, 1 camion Unimog, 5 pick-ups Nissan, 3 Station Wagon Nissan, 1 chariot élévateur) et de ses équipements techniques (prospection, traitement, bureau, etc.). Les infrastructures (magasins et bureaux) ont été saccagées. Tous les pesticides en stock dans le magasin de Gao ont été déversés par les assaillants pour récupérer les fûts vides.
8. L'alerte d'une menace de crise acridienne a été donnée par la FAO en mai 2012. A partir de juin, les brigades de veille ont été activées pour la remontée de l'information acridienne. C'est ainsi que différentes signalisations sont parvenues : quatre essais matures et immatures dans le Timétrine en juin, observation de concentrations d'ailés matures et immatures dans le Tamesna en août, signalisation non vérifiée de bandes larvaires dans la zone de Tin Essako en août.
9. Le Plan de Gestion du Risque Acridien (PGRA) a été activé. L'objectif global du plan est de sécuriser les zones de production du sud du pays. De façon spécifique, il a visé à : suivre l'évolution des conditions éco-météorologiques ; suivre le mouvement des populations acridiennes ; informer et sensibiliser les autorités administratives et politiques ainsi que les populations locales, notamment les agro-pasteurs, sur la situation acridienne et la remontée de l'information acridienne ; déployer le dispositif de surveillance/lutte.
10. Le dispositif de surveillance/lutte, constitué de dix (10) équipes de prospection, quatre (04) équipes de traitement, deux (02) équipes de suivi environnemental, deux (02) équipes de maintenance/ravitaillement et deux (02) équipes de coordination/suivi-évaluation a été déployé de façon progressive à partir du 20 juillet 2012. A partir de septembre, le dispositif évoluera à 15 équipes de prospection et 06 (six) équipes de traitement. Les équipes d'accompagnement resteront les mêmes. Une ceinture de protection sera mise en place de Mopti à Kayes, le long de la bande sahélienne. Une équipe composée d'un prospecteur à la retraite, appuyé par le maire de la commune d'Aguelhok, est déployée dans la zone grégarigène, notamment dans la région de Kidal, en vue de vérifier les signalisations de Criquet pèlerin.

11. En ce qui concerne les perspectives, les conditions écologiques sont de plus en plus favorables dans l'aire de reproduction et dans l'aire d'invasion. On pourrait assister à une augmentation des effectifs et à un déplacement de ces populations vers la zone des cultures et/ou vers les pays de l'Afrique du Nord-Ouest.

### 3.2. Mauritanie

12. En ce qui concerne la situation acridienne, les points suivants sont à relever :
  - Continuité de l'amélioration de conditions écologiques favorables à la reproduction du Criquet pèlerin dans le centre et le Nord-Ouest du pays ;
  - Fin de cycle et dessèchement de la végétation annuelle dans la bande sahéenne d'ici fin septembre/début octobre ;
  - Augmentation progressive des effectifs ;
  - Formation de groupes d'ailés et augmentation des populations larvaires ;
  - Concentration des infestations dans le centre et l'ouest du pays.
13. **Actions entreprises pendant les trois derniers mois (juin, juillet et août).** Dans le cadre de la lutte préventive et suite aux signalisations de présence de populations acridiennes dans le nord du Mali, le CNLA a déployé une équipe de prospection (le 21 juin 2012) dans le sud-est du pays (les deux Hodhs) pour s'enquérir de la situation acridienne ainsi que des conditions écologiques dans cette zone de la Mauritanie. Début de juillet 2012, six équipes de prospection/traitement ont été déployées dans les zones traditionnellement susceptibles d'abriter des populations solitaires. Ces six équipes continuent de collecter les informations sur l'évolution des conditions écologiques et de la situation acridienne dans leurs secteurs d'activité. D'autre part, des travaux de réparation sur les véhicules du parc automobile sont en cours et plusieurs réunions sur la situation acridienne ont été tenues avec la FAO, la BM et les partenaires locaux.

### 3.3. Niger

14. Du 31 mai au 11 juin 2012, le Niger a enregistré, et ce, conformément aux prévisions de la FAO, plusieurs infiltrations acridiennes en provenance des zones de résurgence situées le long des deux côtés de la frontière entre l'Algérie et la Libye, où les infestations acridiennes diminuaient et où les opérations de lutte, en cours depuis février, ont été entravées par l'insécurité.
15. Deux équipes mixtes de prospection/lutte ont été mobilisées le 2 juin 2012, soit 48 heures après les premières signalisations acridiennes. Sur le versant septentrional de l'Aïr, entre Arlit et Iferouane, ces équipes ont intercepté et détruit plusieurs fragments de groupes immatures en 24 opérations soit un total **1 090 hectares traités**.
16. Suite aux alertes successives lancées par la FAO, un plan d'action de lutte pour la campagne d'hivernage (juillet-octobre), d'un montant de 6 milliards de FCFA, a été élaboré. Le Chef du Gouvernement a convoqué une réunion de la Commission Mixte de Concertation Etat-donateurs, ce qui a abouti à l'élaboration d'un plan d'action d'urgence de 2 mois d'un montant de 2,63 milliards de FCFA totalement couvert par les efforts de l'Etat et les partenaires techniques et financiers au niveau bilatéral.
17. Les résultats des prospections réalisées en juillet et août font ressortir une situation acridienne calme avec toutefois la présence de certaines zones non prospectées (nord-est du Tamesna et Nord-Aïr).
18. Une deuxième révision du plan d'action a été faite fin août pour permettre de couvrir la campagne agricole (jusqu'en octobre 2012). Ce 2<sup>e</sup> plan révisé prévoit le maintien du dispositif initial avec le déploiement de 14 équipes de prospection, 14 équipes de lutte, 1 équipe d'intervention aérienne et des équipes d'appui (suivi environnemental, coordination/suivi-évaluation, maintenance/ravitaillement).
19. **Prévisions pour la période septembre-novembre 2012.** Avec la généralisation des conditions éco-climatiques favorables, il y a une forte probabilité d'augmentation des effectifs présents et d'apports de populations allochtones. De même, il est possible de voir circuler des groupes et

petits essaims issus de reproductions dans les zones d'ombre non prospectées aussi bien dans le Tamesna que dans l'Aïr mais également au niveau des frontières avec l'Algérie et le Mali. Les aîlés solitaires des zones de reproduction du Sahel des pâturages pourraient converger vers les aires de grégarisation de l'Aïr et du Tamesna vers fin octobre/début novembre. Si les conditions écologiques favorables persistent, il pourrait y avoir une 3<sup>e</sup> génération dans les aires de reproduction et de grégarisation et la possibilité d'avoir des groupes en janvier/février qui vont continuer à rejoindre des zones de reproduction hiverno-printanière.

20. **Déclenchement du Plan de Gestion du Risque Acridien (PGRA).** Le processus de déclenchement du PGRA a été respecté conformément aux étapes convenues dans le document national validé. Les superficies retenues pour le passage du Plan de Prévention du Risque Acridien (PPRA) au Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA) ont été jugées très élevées et seront revues à la baisse.
21. **Chronologie de déploiement des équipes.** Les équipes ont été déployées comme suit :
  - 5 équipes mixtes en juin ;
  - 6 équipes mixtes en juillet ;
  - 15 équipes de prospection en août.
22. **Plaidoyer et coordination régionale.** La gestion de la crise a été réalisée par le Gouvernement de manière concomitante avec les partenaires techniques et financiers, la FAO/CLCPRO dans le cadre du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes Alimentaires (DNPGCCA). Le plan d'action élaboré lors de la présente réunion pour la période de septembre à novembre 2012 est financé par les efforts de l'Etat et des partenaires techniques et financiers. Pour les pesticides, le CNLA ne dispose que de 3 950 litres. L'Algérie et le Maroc ont annoncé une donation de 50 000 et 60 000 litres respectivement, dont le transfert sera assuré par la FAO.

#### 3.4. Tchad

23. **Situation acridienne.** Au mois de juin, aucune prospection n'a été réalisée ni aucune signalisation enregistrée. En juillet, un groupe d'individus a été signalé à Koudouri (Adré) et de des individus solitaires en faibles effectifs ont été observés à l'est d'Abéché, dans la zone de Koudarou, et des groupes d'aîlés immatures signalés dans l'est du Tchad, près d'Adré. La mission de coordination des activités de lutte antiacridienne de l'Agence nationale de Lutte Antiacridienne (ANLA) a observé le 05 août 2012 des populations larvaires près d'Arada et au point d'Appui de Kalait. Enfin, l'équipe de coordination de l'ANLA a observé le 28 août 2012, 50 individus solitaires immatures de couleur grise et brune sur 5 ha, au niveau d'une localité située à 12 km à l'est d'Abéché.
24. **Plan de Gestion du Risque Acridien (PGRA).** Le document est finalisé et doit encore être validé. Au niveau de l'ANLA, les dispositions suivantes ont été prises : élaboration et transmission d'une requête auprès du Premier Ministre demandant un appui financier conséquent du Gouvernement ainsi qu'un appui des services techniques du Ministère du développement rural pouvant concourir à la lutte. L'information du Gouvernement tchadien a été faite au travers d'une fiche soumise au Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation pour alerter le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et la Présidence de la République. Par ailleurs, l'implication de la CLCPRO/FAO s'est traduite au travers de l'envoi d'un consultant international qui s'est rendu dans la principale zone de reproduction du Criquet pèlerin au Tchad. L'objectif de cette mission était d'évaluer, avec les responsables de l'ANLA, la situation acridienne ainsi que les moyens humains, matériels et logistiques disponibles au niveau du Tchad. En outre, un appui financier de la CLCPRO a permis à trois équipes de conduire des prospections dans les zones frontalières avec le Niger et avec le Soudan pendant deux semaines.
25. Le stock de pesticides actuellement disponible au niveau de l'ANLA est de 5 100 litres dont 3 200 de Chlorpyrifos 450 ULV, 1 400 d'Asmethion 50 % ULV et 500 de Malathion 925 ULV.
26. En conclusion, la situation du Criquet pèlerin reste calme dans l'ensemble des zones prospectées. Elle est caractérisée par l'existence de conditions écologiques très favorables, voire exceptionnelles, pour la survie et la reproduction du ravageur, raison pour laquelle la vigilance doit être maintenue jusqu'au mois de novembre pour éviter des effets de surprise.

#### **4. Résumé de la situation acridienne dans les autres pays de la Région occidentale et actions entreprises (Algérie, Burkina Faso, Libye, Maroc et Sénégal)**

27. Les experts des autres pays membres de la CLCPRO (Algérie, Burkina Faso, Libye, Maroc et Sénégal) ont présenté chacun la situation acridienne dans leur pays respectif et les mesures prises jusqu'alors. Il en ressort que la situation est globalement calme dans ces pays. Dès l'annonce, fin mai, par la FAO/CLCPRO de la résurgence dans la Région occidentale en particulier au Niger, au Mali et au Tchad, les pays ont pris des dispositions pour faire face à toute éventualité. L'Algérie, la Libye, le Maroc et le Sénégal ont ainsi présenté leur Plan d'action respectif dans l'hypothèse où la situation s'aggraverait en particulier pour la saison hiverno-printanière (après le mois de novembre).
28. Tous les pays ont par ailleurs manifesté leur disponibilité pour appuyer les pays du sahel dans les opérations de prospection/lutte si nécessaire, à travers la Coordination régionale de la CLCPRO. L'Algérie et le Maroc ont d'ores et déjà confirmé formellement leur accord pour un don de pesticides au Niger (50 000 l) pour le premier, au Niger (60 000 l) et au Mali (60 000 l) pour le second, dans le cadre d'une triangulation coordonnée par la FAO.

#### **5. Résumé de la situation acridienne globale dans la Région occidentale, plaidoyer, financement et coordination des activités**

29. A l'issue des présentations faites par les pays, le Secrétariat de la CLCPRO a présenté la synthèse de la situation acridienne globale dans la Région occidentale. Dans un premier temps, il a rappelé la genèse de la résurgence actuelle au début de l'année 2012 de part et d'autre de la frontière algéro-libyenne. L'insécurité prévalant dans cette zone a entravé les opérations de prospection/lutte et n'a pas permis d'enrayer la formation d'essaims en mai (malgré plus de 60 000 ha traités par ces deux pays de janvier à mai 2012). Ainsi, quand la végétation a commencé à se dessécher, des groupes d'ailés et de petits essaims se sont déplacés vers le Sud et les premières arrivées de criquets ont été signalées dans le nord du Mali le 27 mai et dans le nord du Niger le 30 mai et se sont poursuivies jusqu'à mi-juin. Ces arrivées ont coïncidé avec des pluies dans le nord du Sahel – environ 6 semaines plus tôt que la normale. L'alerte de ces arrivées fut lancée par le Service FAO d'information sur le Criquet pèlerin (DLIS- *Desert Locust Information Service*) dès le 1<sup>er</sup> juin 2012.
30. En ce qui concerne la réponse apportée, suite à l'alerte lancée le 1<sup>er</sup> juin, les pays et la FAO se sont mobilisés. Lors de la 40<sup>e</sup> session du Comité de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC), tenue à Rome du 19 au 22 juin 2012, un plan régional de deux mois (juillet et août) pour trois pays (Niger, Mali et Tchad), d'un montant de 2,5 millions d'USD, avait été élaboré par les experts nationaux. Ce plan prévoyait la mobilisation rapide d'un dispositif de prospection et de lutte dans les trois pays concernés. Au cours de cette même semaine, la FAO a lancé un appel de fonds à la communauté internationale pour un montant de 10 millions d'USD afin de faire face à la menace sur la période juillet-octobre. Par ailleurs, les pays ont mobilisé leurs dispositifs nationaux de prospection et de lutte en s'appuyant sur le plan régional précité, décliné ensuite au niveau national. Les principales observations faites au cours des mois de juillet et août par les équipes nationales sont rappelées ci-après.
31. Des pontes et éclosions ont eu lieu durant tout le mois de juillet dans le nord et le centre du Niger et probablement dans le nord du Mali. Des groupes d'adultes ont persisté dans des parties du nord du Niger et du Mali. Un groupe d'ailés immatures a été observé début juillet dans l'est du Tchad, probablement en provenance du nord-est du Niger. Des adultes en faibles effectifs étaient présents et en reproduction à petite échelle dans le sud de la Mauritanie.
32. Au mois d'août, la reproduction a continué dans le nord et le centre du Niger (et probablement dans le nord du Mali mais il n'a pas été possible de le confirmer par des prospections). Un nombre croissant de larves et quelques petits groupes ont été signalés au Niger. Les mues imaginaires ont commencé à la mi-août au Niger (et probablement fin juillet dans le nord-est du Mali). Une reproduction à petite échelle a aussi été observée dans le sud de la Mauritanie.

33. Au 31 août 2012 et suite à l'appel de fonds de 10 millions d'USD lancé par la FAO à la communauté internationale au mois de juin, les fonds reçus au niveau multilatéral par la FAO étaient de 3,1 millions d'USD de la part du Gouvernement français, du Bureau des Etats-Unis pour l'assistance aux catastrophes à l'étranger (OFDA – *Office of US Foreign Disaster Assistance*) et de l'Agence du Royaume-Uni pour le développement international (DFID – *Department for International Development*). Pour les intrants identifiés par le Niger, un montant de un (1) million d'USD a été engagé au niveau bilatéral. Il manque encore 5,9 millions d'USD pour répondre aux besoins identifiés par la FAO. Des discussions sont en cours avec deux autres bailleurs de fonds pour un montant de 3,9 millions d'USD.

## **6. Evolution probable de la situation acridienne dans la Région occidentale sur la période septembre - novembre 2012**

34. Le renforcement du dispositif de prospection et de lutte opéré au Mali, au Niger et au Tchad au cours des mois de juillet et août a confirmé que la résurgence en cours en Région occidentale pourrait éventuellement se développer en un début de recrudescence à la fin de la saison des pluies vu l'étendue des zones présentant des conditions écologiques favorables à la reproduction qui se poursuit dans ces trois pays. En conséquence, une deuxième génération de reproduction aura lieu dans ces trois pays en septembre et octobre. Cela entraînera une augmentation supplémentaire des effectifs acridiens. Avec le dessèchement de la végétation, on s'attend à ce que des groupes et des essaims se forment dans ces trois pays à partir d'octobre et se déplacent en octobre/novembre vers le nord-ouest de la Mauritanie, le sud de l'Algérie et de la Libye et peut-être du Maroc, qui pourraient aussi menacer la récolte de cette année dans le Sahel.

## **7. Plan d'action régional de surveillance/lutte contre le Criquet pèlerin dans les pays de la ligne de front (septembre – novembre 2012)**

35. A l'aune du bilan de la situation acridienne en fin août présenté au cours de la réunion et des prévisions faites pour les prochains mois, les participants se sont réunis en deux groupes de travail pour mettre à jour le plan d'action régional pour la période septembre/novembre 2012 et pour les quatre pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Le premier groupe de travail (Niger et Tchad) et le second (Mali et Mauritanie) se sont ensuite retrouvés en séance plénière pour discuter et approuver le plan d'action régional.
36. Ce plan d'action pour la période septembre/novembre prévoit deux scénarios d'intervention pour chacun des quatre pays concernés : un pour une hypothèse basse en termes d'étendue des zones à prospecter et d'hectares à traiter et l'autre pour une hypothèse moyenne. Le montant de ce plan est de **6 676 255 USD pour le scénario I** et de **9 833 785 USD pour le scénario II**. Il vise à renforcer davantage les prospections dans les pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) afin d'évaluer le potentiel acridien existant et entreprendre les opérations de lutte si cela s'avère nécessaire afin de réduire les effectifs acridiens, la menace potentielle aux cultures et pâturages et une éventuelle migration vers l'Afrique du Nord-Ouest.
37. Ces scénarios sont cohérents, harmonisés d'un pays à l'autre et adaptés aux informations les plus récentes disponibles sur la réalité de la situation acridienne et la capacité d'intervention des pays. Un résumé des scénarios avec leurs budgets au niveau de chacun des pays et au niveau régional (coordination, formation, triangulation des pesticides, location d'aéronefs...) est présenté dans le tableau ci-après. Le détail de ces budgets figure en annexe 1.



**Tableau : Résumé du Plan d'action régional pour la période septembre/novembre 2012**

		Niveau national					Niveau régional	TOTAL
		Mali	Mauritanie	Niger	Tchad	<i>Sous total</i>		
Scénario 1	<i>Ha</i>	50,000	30,000	50,000	20,000	150,000	<i>sans objet</i>	150,000
	USD	1,618,608	272,454	2,462,378	592,815	4,946,255	1,730,000	6,676,255
Scénario 2	<i>Ha</i>	100,000	60,000	100,000	40,000	300,000	<i>sans objet</i>	300,000
	USD	2,657,320	997,977	2,492,774	955,715	7,103,785	2,730,000	9,833,785

### 7.1. Mali

38. Le **scénario 1** (50 000 ha) prévoit un dispositif composé de 10 équipes de prospection, 6 de lutte, 2 de suivi environnemental, 2 de coordination/suivi-évaluation et 2 de maintenance/ravitaillement ; l'acheminement de 50 000 l de pesticides si nécessaire ; et la reconstitution en conséquence des moyens logistiques du CNLCP dont la base logistique de Gao a été dépouillée lors des récents événements survenus dans le pays (voir recommandation N° 5). Son budget est de 1 618 608 USD.
39. Le **scénario 2** (100 000 ha) prévoit un dispositif composé de 16 équipes de prospection, 12 de lutte, 2 de suivi environnemental, 2 de coordination/suivi-évaluation et 2 de maintenance/ravitaillement ; l'acheminement de 100 000 l de pesticides si nécessaire ; et la reconstitution en conséquence des moyens logistiques du CNLCP dont la base logistique de Gao a été dépouillée lors des récents événements survenus dans le pays (voir recommandation N° 5). Son budget est de 2 657 320 USD.

### 7.2. Mauritanie

40. Le **scénario 1** (30 000 ha) prévoit un dispositif composé de 6 équipes de prospection/lutte, 6 de lutte, 1 de suivi environnemental, 2 de coordination/suivi-évaluation et 2 de maintenance/ravitaillement ; et l'acquisition de quelques équipements. Son budget est de 272 454 USD.
41. Le **scénario 2** (60 000 ha) prévoit un dispositif composé de 10 équipes de prospection, 15 de lutte, 1 de suivi environnemental, 2 de coordination/suivi-évaluation et 2 de maintenance/ravitaillement ; et l'acquisition de 10 véhicules, d'appareils de traitement et de matériel de communication. Son budget est de 997 977 USD.

### 7.3. Niger

42. Le **scénario 1** (50 000 ha) prévoit un dispositif composé de 14 équipes de prospection, 14 de lutte, 2 de suivi environnemental, 2 de coordination/suivi-évaluation, 2 de maintenance/ravitaillement et 1 cellule de suivi de crise ; l'acheminement de 50 000 l de pesticides si nécessaire ; et l'acquisition de 10 véhicules, d'appareils de traitement et de matériel de communication. Son budget est de 2 462 378 USD. A noter le coût élevé des équipes de prospection et de lutte dans les zones non sécurisées, qui doivent être escortées par des militaires.
43. Le **scénario 2** (100 000 ha) prévoit un dispositif composé de 14 équipes de prospection, 14 de lutte, 2 de suivi environnemental, 2 de coordination/suivi-évaluation, 2 de maintenance/ravitaillement, 1 d'appui au sol du dispositif aérien et 1 cellule de suivi de crise ; l'acheminement de 100 000 l de pesticides si nécessaire, et l'acquisition de 10 véhicules, d'appareils de traitement et de matériel de communication. Son budget est de 2 492 774 USD. A noter le coût élevé des équipes de prospection et de lutte dans les zones non sécurisées, qui doivent être escortées par des militaires.

#### 7.4. Tchad

44. Le **scénario 1** (20 000 ha) prévoit un dispositif composé de 6 équipes de prospection, 4 de lutte, 1 de suivi environnemental, 1 de coordination/suivi-évaluation, 1 de maintenance/ravitaillement ; l'acheminement de 20 000 l de pesticides si nécessaire ; et l'acquisition de 5 véhicules, d'appareils de traitement et de matériel de communication. Son budget est de 592 815 USD.
45. Le **scénario 2** (40 000 ha) prévoit un dispositif composé de 6 équipes de prospection, 8 de lutte, 1 de suivi environnemental, 1 de coordination/suivi-évaluation, 1 de maintenance/ravitaillement ; l'acheminement de 40 000 l de pesticides si nécessaire ; l'acquisition de 8 véhicules, d'appareils de traitement et de matériel de communication ; et des formations/recyclages. Son budget est de 955 715 USD.

#### 7.5. Niveau régional

46. Le budget de niveau régional prévoit dans les **scénarios 1 et 2** des activités de coordination régionale (réunion régionale, appui technique et administratif) ; de prise en charge du transport aérien des pesticides des pays d'Afrique du Nord-Ouest vers le Sahel ou par voie terrestre du Sénégal ou de la Mauritanie vers le Mali (coordonné par la FAO et appelé « triangulation ») ; et des activités de formation. Les scénarios 1 et 2 ont un budget de 1 730 000 USD et 2 730 000 USD respectivement. Les postes de dépenses sont similaires entre les deux scénarios à l'exception de celui du transport aérien ou terrestre des pesticides puisque les quantités envisagées sont différentes.

## **8. Recommandations/Invitations**

47. Les experts :

### **Réponse à l'actuelle menace (court terme)**

- R1. Invitent les pays membres de la CLCPRO à la plus grande vigilance face à la menace actuelle, vu les conditions écologiques extrêmement favorables à la reproduction du Criquet pèlerin dans les aires grégaires de la zone saharo-sahélienne et vu les conditions d'insécurité prévalant dans certaines de ces zones.**
- R2. Recommandent aux pays limitrophes du Mali d'intensifier leurs prospections dans les zones frontalières avec ce pays.**
- R3. Conformément à la « Déclaration de Bamako », invitent les pays à promouvoir l'approche régionale de coopération et de solidarité sous l'égide de la CLCPRO pour faire face à la menace acridienne actuelle.**
- R4. Invitent les partenaires techniques et financiers à appuyer le Plan d'action régional II pour la période septembre/novembre 2012 visant à juguler la menace actuelle du Criquet pèlerin dans les pays de la ligne de front (Niger, Mali, Tchad et Mauritanie).**
- R5. Invitent les partenaires techniques et financiers à apporter urgemment un appui au Mali pour reconstituer ses moyens logistiques dont la Base d'intervention de Gao du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) a été dépouillée lors des récents événements survenus dans le pays.**

### **Communication et information**

- R6. Invitent la FAO à mieux et plus largement communiquer sur les actions entreprises et sur l'engagement des partenaires techniques et financiers multilatéraux pour faire face à la menace actuelle.**
- R7. Recommandent aux unités nationales de lutte antiacridienne des pays de présenter dans leur bulletin mensuel sur la situation acridienne les actions entreprises pour faire face à la menace actuelle.**

### **Coordination régionale**

- R8. Invitent le Secrétariat de la CLCPRO et ses pays également membres de l'UEMOA (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) qui participeront à la réunion de haut niveau sur le péril acridien organisée par l'UEMOA, le 13 septembre 2012, à Niamey, Niger, à :**
  - rappeler le rôle de la CLCPRO qui rassemble dix pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest formant un ensemble indissociable du point de vue de la bio-écologie du Criquet pèlerin ;
  - rappeler l'esprit de la « Déclaration de Bamako » visant à pérenniser la stratégie de lutte préventive mise en œuvre par la CLCPRO et ses dix pays membres et renforcer la solidarité et la coopération régionales.

### **Moyen/long terme**

- R9. Invitent les partenaires techniques et financiers à appuyer la mise en œuvre de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale en insistant sur le montant recherché et la part très importante prise en charge par les pays eux-mêmes.**
- R10. Recommandent aux pays d'envoyer une requête formelle auprès de la Banque mondiale l'invitant à apporter son appui à la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale.**

## **9. Adoption du rapport et clôture de la réunion**

48. Les participants, après avoir apporté quelques modifications dans la formulation de certaines recommandations/invitations, ont adopté le rapport de la réunion CLCPRO/BM des experts de pays membres de la CLCPRO.
49. Il a également été mentionné qu'une autre réunion de ce type pourrait être convoquée selon l'évolution de la situation.

**Annexe 1. Plan d'action régional détaillé pour la période septembre-novembre 2012**

Tableau 1.A : Besoins du Mali scénario 1

<b>Menace acridienne au Sahel - 2012</b>					
<b>Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012</b>					
<b>MALI - Scénario 1: 50 000 ha</b>					
<b>Intrants</b>	<b>Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)</b>	<b>Nombre d'unités nécessaires</b>	<b>Nombre de mois</b>	<b>Coût unitaire (USD)</b>	<b>Coût total Sept-Nov (USD)</b>
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection	Equipe	10	3	2,342	70,260
Traitement	Equipe	6	3	2,342	42,156
Suivi environnemental	Equipe	2	3	2,203	13,218
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	1,674	10,044
Maintenance/ravitaillement	Equipe	2	3	1,255	7,530
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>143,208</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection/lutte					
Carburant					
<b>Sous-total dispositif aérien</b>					<b>0</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité	Litres	50,000			
Transport aérien (triangulation)	Forfait				NR <sup>1</sup>
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules	Unité	28		40,800	1,142,400
Appareils de traitement autoportés	Unité				
Communication (Radios E/R)	Unité	27		10,000	270,000
Communication (Thuraya)	Unité	27			NR
Communication (VSAT)	Unité	2			NR
<i>Autres équipements</i>					
Matériels de camping	Lot	1		17,000	17,000
Equipements scientifiques de prospection	Lot	1		4,000	4,000
Matériels de protection	Lot	1		20,000	20,000
Matériels de maintenance	Lot	1		2,000	2,000
Suivi sanitaire/environnemental	Lot	1		20,000	20,000
<b>Sous-total matériels</b>					<b>1,475,400</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	30			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>1,618,608</b>

<sup>1</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 1.B : Besoins du Mali scénario 2

<b>Menace acridienne au Sahel - 2012</b>					
<b>Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012</b>					
<b>MALI - Scénario 2: 100 000 ha</b>					
<b>Intrants</b>	<b>Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)</b>	<b>Nombre d'unités nécessaires</b>	<b>Nombre de mois</b>	<b>Coût unitaire (USD)</b>	<b>Coût total Sept- Nov (USD)</b>
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection	Equipe	16	3	2,342	112,416
Traitement	Equipe	12	3	2,342	84,312
Suivi environnemental	Equipe	2	3	2,203	13,218
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	1,674	10,044
Maintenance/ravitaillement	Equipe	2	3	1,255	7,530
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>227,520</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection/lutte					
Carburant					
<b>Sous-total dispositif aérien</b>					<b>0</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité	Litres	100,000			
Transport aérien (triangulation)	Forfait				NR <sup>1</sup>
Transport terrestre (par train et par camion)	Forfait				NR
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules	Unité	46		40,800	1,876,800
Appareils de traitement autoportés	Unité	8		12,500	100,000
Communication (Radios E/R)	Unité	39		10,000	390,000
Communication (Thuraya)	Unité	39			NR
Communication (VSAT)	Unité	2			NR
<i>Autres Equipements</i>					
Matériels de camping	Lot	1		17,000	17,000
Equipements scientifiques de prospection	Lot	1		4,000	4,000
Matériels de protection	Lot	1		20,000	20,000
Matériels de maintenance	Lot	1		2,000	2,000
Suivi sanitaire/environnemental	Lot	1		20,000	20,000
<b>Sous-total matériels</b>					<b>2,429,800</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	30			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>2,657,320</b>

<sup>1</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 2.A : Besoins de la Mauritanie scénario 1

**Menace acridienne au Sahel - 2012**  
**Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012**

<b>MAURITANIE - Scénario 1: 30 000 ha</b>					
<b>Intrants</b>	<b>Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)</b>	<b>Nombre d'unités nécessaires</b>	<b>Nombre de mois</b>	<b>Coût unitaire (USD)</b>	<b>Coût total Sept-Nov (USD)</b>
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection/traitement	Equipe	6	3	4,216	75,882
Traitement	Equipe	6	3	4,216	75,882
Suivi environnemental	Equipe	1	3	5,554	16,662
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	4,173	25,036
Maintenance/Ravitaillement	Equipe	2	3	3,165	18,992
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>212,454</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection/lutte					
Carburant					
<b>Sous-total dispositif aérien</b>					<b>0</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité					
Transport aérien					
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules (véhicules 4x4)					
Appareils traitement autoportés					
Communication (Radios E/R)					
Communication (Thouraya)					
Navigation (GPS)					
Autres matériels	Forfait			60,000	60,000
<b>Sous-total matériels</b>					<b>60,000</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR <sup>1</sup>
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	45			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>272,454</b>

<sup>1</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 2.B : Besoins de la Mauritanie scénario 2

<b>Menace acridienne au Sahel - 2012</b>					
<b>Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012</b>					
<b>MAURITANIE - Scénario 2: 60 000 ha</b>					
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Coût total Sept-Nov (USD)
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection	Equipe	10	3	4,216	126,470
Traitement	Equipe	15	3	4,216	189,705
Suivi environnemental	Equipe	1	3	5,554	16,662
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	4,173	25,036
Maintenance/ravitaillement	Equipe	2	3	3,165	18,992
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>376,865</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection/lutte					
Carburant					
<b>Sous-total dispositif aérien</b>					<b>0</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité					
Transport aérien (triangulation)					
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules (véhicules 4x4)	Unité	10		40,000	400,000
Appareils traitement autoportés	Unité	10		14,000	140,000
Communication (Radios E/R)	Unité	10		229	2,288
Communication (Thuraya)	Unité	20			NR <sup>1</sup>
Navigation (GPS)	Unité	20		234	4,680
Autres matériels	Forfait			74,144	74,144
<b>Sous-total matériels</b>					<b>621,112</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	45			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>997,977</b>

<sup>1</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)



Tableau 3.A : Besoins du Niger scénario 1

**Menace acridienne au Sahel - 2012**  
**Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012**

<b>NIGER - Scénario 1: 50 000 ha</b>					
<b>Intrants</b>	<b>Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)</b>	<b>Nombre d'unités nécessaires</b>	<b>Nombre de mois</b>	<b>Coût unitaire (USD)</b>	<b>Coût total Sept-Nov (USD)</b>
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection	Equipe <sup>1</sup>	14	3	10,503	441,144
Traitement	Equipe	14	3	12,537	526,562
Suivi environnemental	Equipe	2	3	4,151	24,908
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	3,736	22,415
Maintenance/ravitaillement	Equipe	2	3	5,879	35,275
Cellule de suivi crise	Equipe	1		5,064	5,064
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>1,055,369</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection par hélicoptère					
Logistique au sol					
Carburant					
<b>Sous-total dispositif aérien</b>					<b>0</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité	Litres	50,000			
Transport aérien (triangulation)	Forfait				NR <sup>2</sup>
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules	Unité	10		46,729	467,290
Appareils traitements autoportés	Unité	10		18,692	186,916
Communication (Radios E/R)	Unité	36		10,280	370,093
Communication (Thuraya)	Unité	18			NR
Communication Vsat	Unité	2			NR
Autres équipements (détails PA NER)	Unité	1		382,710	382,710
<b>Sous-total matériels</b>					<b>1,407,009</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	45			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>2,462,378</b>

<sup>1</sup>Frais de fonctionnement d'une équipe d'escorte

<sup>2</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 3.B : Besoins du Niger scénario 2

<b>Menace acridienne au Sahel - 2012</b>					
<b>Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012</b>					
<b>NIGER - Scénario 2: 100 000 ha</b>					
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Coût total Sept-Nov (USD)
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection	Equipe <sup>1</sup>	14	3	10,503	441,144
Traitement	Equipe	14	3	12,537	526,562
Suivi environnemental	Equipe	2	3	4,151	24,908
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	3,736	22,415
Maintenance/ravitaillement	Equipe	2	3	5,879	35,275
Cellule de suivi crise	Unité	1		5,064	5,064
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>1,055,369</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection par hélicoptère	Unité	1			-
Logistique au sol	Equipe	1			-
Carburant	Litres				-
Unité de traitement aérien	Unité	1		30,396	30,396
Logistique au sol	Equipe	1			-
Carburant	Litres				-
<b>Sous-total dispositif aérien<sup>2</sup></b>					<b>30,396</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité	Litres	100,000			-
Transport aérien (triangulation)	Forfait				NR <sup>3</sup>
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules	Unité	10		46,729	467,290
Appareils traitements autoportés	Unité	10		18,692	186,916
Communication (Radios E/R)	Unité	36		10,280	370,093
Communication (Thuraya)	Unité	18		1,121	NR
Communication Vsat	Unité	2		14,953	NR
Autres équipements (détails PA NER)	Unité	1		382,710	382,710
<b>Sous-total matériels</b>					<b>1,407,009</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	45			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>2,492,774</b>

<sup>1</sup>Frais de fonctionnement d'une équipe d'escorte<sup>2</sup>Indemnités équipe pour 3 mois sans carburant aéronautique<sup>3</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 4.A : Besoins du Tchad scénario 1

<b>Menace acridienne au Sahel - 2012</b>					
<b>Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012</b>					
<b>TCHAD Scénario 1: 20 000 ha</b>					
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Coût total Sept-Nov (USD)
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection	Equipe	6	3	2,825	50,850
Traitement	Equipe	4	3	2,825	33,900
Suivi environnemental	Equipe	1	3	1,500	4,500
Coordination/Suivi évaluation	Equipe	1	3	2,450	7,350
Maintenance/ravitaillement	Equipe	1	3	2,405	7,215
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>103,815</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection/lutte					
Carburant					
<b>Sous-total dispositif aérien</b>					<b>0</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité	Litres	20,000			
Transport aérien (triangulation)	Forfait				NR <sup>1</sup>
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules	Unité	5		50,000	250,000
Appareils traitements autoportés	Unité				
Communication (Radios E/R)	Unité	18		5,000	90,000
Communication (Thuraya)	Unité	2			NR
Communication Vsat	Unité	1			NR
<i>Autres équipements (détails PA Tchad)</i>					
- Kit de protection individuel	Unité	200		100	20,000
- appareil de traitement individuel	Unité	50		1,400	70,000
- appareil informatique (portable)	Unité	3		3,000	9,000
- matériel de campement	Unité	50		1,000	50,000
<b>Sous-total matériels</b>					<b>489,000</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	45			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>592,815</b>

<sup>1</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 4.B : Besoins du Tchad scénario 2

<b>Menace acridienne au Sahel - 2012</b>					
<b>Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012</b>					
<b>TCHAD - Scénario 2: 40 000 ha</b>					
<b>Intrants</b>	<b>Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)</b>	<b>Nombre d'unités nécessaires</b>	<b>Nombre de mois</b>	<b>Coût unitaire (USD)</b>	<b>Coût total Sept-Nov (USD)</b>
<b>Dispositif terrestre</b>					
Prospection	Equipe	6	3	2,825	50,850
Traitement	Equipe	8	3	2,825	67,800
Suivi environnemental	Equipe	1	3	1,500	4,500
Coordination/Suivi évaluation	Equipe	1	3	2,450	7,350
Maintenance/ravitaillement	Equipe	1	3	2,405	7,215
<b>Sous-total dispositif terrestre</b>					<b>137,715</b>
<b>Dispositif aérien</b>					
Prospection/lutte					
Carburant					
<b>Sous-total dispositif aérien</b>					<b>0</b>
<b>Pesticides</b>					
Quantité	Litres	40,000			NR <sup>1</sup>
Transport aérien (triangulation)	Forfait				NR
<b>Sous-total pesticides</b>					<b>0</b>
<b>Matériels</b>					
Véhicules	Unité	8		50,000	400,000
Appareils traitements autoportés	Unité				
Communication (Radios E/R)	Unité	18		5,000	90,000
Communication (Thuraya)	Unité	2			NR
Communication Vsat	Unité	1			NR
Autres équipements (détails PA Tchad)	Unité				
- Kit de protection individuel	Unité	300		100	30,000
- appareil de traitement individuel	Unité	50		1,400	70,000
- Ordinateur portable	Unité	3		3,000	9,000
- matières de campement	Unité	75		1,000	75,000
- formation et recyclage	Unité	24		6,000	144,000
<b>Sous-total matériels</b>					<b>818,000</b>
<b>Formation</b>					
Formation nationale	Forfait				NR
Coaching formation nationale	Forfait				NR
<b>Sous-total formation</b>					<b>0</b>
<b>Assistance technique</b>					
Consultant international	Jours	45			NR
<b>Sous-total assistance technique</b>					<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>955,715</b>

<sup>1</sup>Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 5.A : Besoins au niveau régional scénario 1

**Menace acridienne au Sahel - 2012**  
**Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012**

<b>Scénario 1</b>				
<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût unitaire (USD)</b>	<b>Budget (USD)</b>
<b>2. Niveau régional</b>				
2.1 Coordination régionale				
2.1.1 Activités de coordination régionale dans le cadre de la crise acridienne (réunions CLCPRO, réunions institutionnelles, etc.)	Forfait			120,000
2.1.2 Assistance technique et administrative CLCPRO	Forfait			80,000
2.1.3 Activités de plaidoyer et sensibilisation sur la menace acridienne et les activités de la CLCPRO (EMPRES) auprès des institutions internationales, régionales, sous-régionales et nationales en Région Occidentale	Forfait			30,000
<b>Sous-total</b>				<b>230,000</b>
2.2 Mise en oeuvre des opérations de prospection et de lutte				
2.2.1 Prise en charge de la triangulation de pesticides dans la région	Litres	120,000	10	1,200,000
2.2.2 Equipes conjointes	Unité			30,000
2.2.3 Matériel de communication (Thuraya, Vsat)	Unité			60,000
2.2.4 Assistance technique - Consultant international	Unité	4	15,000	60,000
<b>Sous-total</b>				<b>1,350,000</b>
2.3. Formations				
2.3.1 Formation régionale	Unité	1		50,000
2.3.2 Sessions de formation nationales	Unité	8		80,000
2.3.3 Coaching des formations nationales	Unité	4		20,000
<b>Sous-total</b>				<b>150,000</b>
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>1,730,000</b>

Tableau 5.B : Besoins au niveau régional scénario 2

**Menace acridienne au Sahel - 2012**  
**Plan d'Action Régional septembre-novembre 2012**

Scénario 2				
Description	Unité	Quantité	Cout unitaire (USD)	Budget (USD)
<b>2. Niveau régional</b>				
2.1. Coordination régionale				
2.1.1 Activités de coordination régionale dans le cadre de la crise acridienne (réunions CLCPRO, réunions institutionnelles, etc.)	Forfait			120,000
2.1.2 Assistance technique et administrative CLCPRO	Forfait			80,000
2.1.3 Activités de plaidoyer et sensibilisation sur la menace acridienne et les activités de la CLCPRO (EMPRES) auprès des institutions internationales, régionales, sous-régionales et nationales en Région Occidentale	Forfait			30,000
<b>Sous-total</b>				<b>230,000</b>
2.2 Mise en oeuvre des opérations de prospection et de lutte				
2.2.1 Mise à disposition d'aéronefs pour les opérations de prospection et de lutte (pour 50-60 hrs de vol par mois pour 1 mois)	Unité	3	250,000	750,000
2.2.2 Prise en charge de la triangulation de pesticides dans la région	Litres	140,000	10	1,400,000
2.2.3 Prise en charge du transport terrestre de pesticides dans la région (train et camion) <sup>1</sup>	Litres	50,000	1	50,000
2.2.4 Equipes conjointes	Forfait			30,000
2.2.5 Matériel de communication (Thuraya, Vsat)	Forfait			60,000
2.2.6 Assistance technique – Consultant international	Unité	4	15,000	60,000
<b>Sous-total</b>				<b>2,350,000</b>
2.3 Formations				
2.3.1 Formation régionale	Unité	1		50,000
2.3.2 Sessions de formation nationales	Unité	8		80,000
2.3.3 Coaching des formations nationales	Unité	4		20,000
<b>Sous-total</b>				<b>150,000</b>
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>2,730,000</b>

<sup>1</sup>A ajouter 50 000 L de pesticides mis à disposition de façon bilatérale par l'Algérie au Niger

**Annexe 2. Liste des participants**

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Téléphone
<b>PAYS MEMBRES DE LA CLCPRO</b>					
01	ALGERIE	<b>M. Khaled Moumene</b>	Directeur général de l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV)	<a href="mailto:khal63@yahoo.com">khal63@yahoo.com</a>	+213 77 12 01 816 +213 21 52 12 31
02	BURKINA FASO	<b>M. Amidou Ouedraogo</b>	Directeur de la protection des végétaux	<a href="mailto:ouedramidou06@yahoo.fr">ouedramidou06@yahoo.fr</a>	+226 71 37 84 42
03	LIBYE	<b>M. Youssouf Abdel Abass</b>	Directeur du Centre national de lutte antiacridienne		+218 91 38 31 885
04	LIBYE	<b>M. Khaled Gadgoud</b>	Directeur du Département de la lutte contre le Criquet pèlerin	<a href="mailto:elgadgoud@gmail.com">elgadgoud@gmail.com</a>	+218 92 73 34 876
05	MALI	<b>M. Fakaba Diakité</b>	Directeur national du CNLCP	<a href="mailto:fakabadiakit@yahoo.fr">fakabadiakit@yahoo.fr</a> <a href="mailto:cnlcp@cnlcp.net">cnlcp@cnlcp.net</a>	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
06	MALI	<b>M. Bakaye Thiero</b>	Directeur OPV	<a href="mailto:bakayeamina@yahoo.fr">bakayeamina@yahoo.fr</a>	+223 763 72 499
07	MALI	<b>M. Daniel Kelema</b>	Directeur National Agriculture	<a href="mailto:kelemadaniel@yahoo.fr">kelemadaniel@yahoo.fr</a>	+223 763 04 493 +223 202 24 036
08	MAROC	<b>M. Said Ghaout</b>	Directeur général du CNLAA	<a href="mailto:s.ghaout@gmail.com">s.ghaout@gmail.com</a>	+212 52 82 42 330
09	MAURITANIE	<b>M. Mohamed Abdallahi Ould Babah</b>	Directeur général du CNLA	<a href="mailto:maouldbabah@yahoo.fr">maouldbabah@yahoo.fr</a>	+222 464 82 828
10	MAURITANIE	<b>M. Amadou Diallo</b>	CNLA / Chef du Service interventions	<a href="mailto:amadou_d@yahoo.fr">amadou_d@yahoo.fr</a>	+222 465 73 740
11	MAURITANIE	<b>M. Sid' Ahmed Ould Mohamed</b>	CNLA / Chef du Service recherche & environnement	<a href="mailto:sidmd2002@yahoo.fr">sidmd2002@yahoo.fr</a>	+222 467 73 440
12	MAURITANIE	<b>Mohamed El Hacem Ould Jaavar</b>	CNLA / Directeur technique	<a href="mailto:mjaavar@yahoo.fr">mjaavar@yahoo.fr</a>	+222 467 64 521
13	MAURITANIE	<b>M. Sidi Ould Ely</b>	CNLA / Chercheur	<a href="mailto:sidiouldel@yahoo.com">sidiouldel@yahoo.com</a>	+222 464 69 846

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Téléphone
14	MAURITANIE	<b>M. Mejdoub Houssein</b>	Directeur adjoint de la mobilisation des ressources et coordination de l'aide extérieure	<a href="mailto:hmejdoub@economie.gov.mr">hmejdoub@economie.gov.mr</a>	+222 363 30 100
15	MAURITANIE	<b>M. Fatimetou Mint El Mourad</b>	DAAF/MDR	<a href="mailto:fatimetoumourad@yahoo.fr">fatimetoumourad@yahoo.fr</a>	+222 223 51 019
16	MAURITANIE	<b>M. Mohamed Abdallahi Mohamed Moloud</b>	Directeur adjoint agriculture	<a href="mailto:ouldmaouloudm@yahoo.fr">ouldmaouloudm@yahoo.fr</a>	+222 465 92 482 +222 223 51 042
17	MAURITANIE	<b>M. Mamadou Sow Moussa</b>	Chef Service de la protection des végétaux	<a href="mailto:sowmoussa635@yahoo.fr">sowmoussa635@yahoo.fr</a>	+222 464 63 939
18	NIGER	<b>M. Ibrahim Djibo</b>	Chef de service des programmes du secteur rural	<a href="mailto:djibrah@yahoo.fr">djibrah@yahoo.fr</a>	+227 207 23 258 +227 969 63 487
19	NIGER	<b>M. Chaibou Abdou</b>	Directeur général de la protection des végétaux	<a href="mailto:chaibou2@yahoo.fr">chaibou2@yahoo.fr</a> <a href="mailto:dvp@intnet.ne">dvp@intnet.ne</a>	+227 207 42 556
20	NIGER	<b>M. Garba Yahaya</b>	Directeur général du CNLA	<a href="mailto:ajwal88@gmail.com">ajwal88@gmail.com</a>	+227 970 00 300
21	NIGER	<b>M. Illa Djimrao</b>	Secrétaire général du Ministère de l'agriculture	<a href="mailto:illadjimrao@yahoo.fr">illadjimrao@yahoo.fr</a>	+227 207 32 058 +227 965 95 936
22	SENEGAL	<b>Mme Mariétou Diawara</b>	Directrice de la protection des végétaux	<a href="mailto:dpv1@orange.sn">dpv1@orange.sn</a>	+221 33 85 42 870 +221 77 74 09 452
23	SENEGAL	<b>M. Aliou Diongue</b>	Chef Division avertissements agricoles	<a href="mailto:a.diongue@yahoo.com">a.diongue@yahoo.com</a>	+221 77 71 05 081
24	SENEGAL	<b>M. Ibou Sané</b>	Ex-coordonnateur projet AELP	<a href="mailto:lbousane54@yahoo.fr">lbousane54@yahoo.fr</a>	+221 77 53 60 889
25	TCHAD	<b>M. Pabamé Sougnabe Souapibe</b>	Chercheur de l'Institut Tchadien de recherche agronomique pour le développement	<a href="mailto:spabame@yahoo.fr">spabame@yahoo.fr</a> <a href="mailto:spabame@gmail.com">spabame@gmail.com</a>	+235 631 76 986 +235 999 81 628
26	TCHAD	<b>M. Brahim Hassan Mouhadjir</b>	Directeur ANLA	<a href="mailto:salimbrahim@yahoo.fr">salimbrahim@yahoo.fr</a>	+235 663 05 865 +235 998 02 066
27	TCHAD	<b>M. Idriss Goipaye Akoul</b>	Directeur de la protection des végétaux et du conditionnement	<a href="mailto:nelouss21@yahoo.fr">nelouss21@yahoo.fr</a>	+235 668 39 515 +235 999 91 695
28	TUNISIE	<b>M. Adel Jemmazi</b>	Chargé de liaison, Division de la protection des végétaux	<a href="mailto:adeljemmazi@yahoo.fr">adeljemmazi@yahoo.fr</a>	+216 986 12 215



N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Téléphone
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS</b>					
29	BANQUE MONDIALE	<b>M. Brahim Sall</b>	Spécialiste principal du développement rural	<a href="mailto:bsall@worldbank.org">bsall@worldbank.org</a>	+222 452 51 017
30	BANQUE MONDIALE	<b>M. Amadou Alassane</b>	Spécialiste principal des services agricoles	<a href="mailto:aalassane@worldbank.org">aalassane@worldbank.org</a>	+227 969 62 060 +227 909 62 060 +222 471 40 239
31	BANQUE MONDIALE	<b>M. Ehoue Nicaise</b>	Economiste agricole principal	<a href="mailto:nehoue@worldbank.org">nehoue@worldbank.org</a>	+222 410 97 350
32	UEMOA	<b>M. Bila Roger Kaboré</b>	Chargé de l'agriculture	<a href="mailto:kabore@uemoa.int">kabore@uemoa.int</a>	+226 766 41 714
33	CLCPRO/FAO	<b>Mme Annie Monard</b>	Secrétaire CLCPRO <i>ad interim</i> Responsable groupe "Acridiens et ravageurs transfrontières des plantes"	<a href="mailto:annie.monard@fao.org">annie.monard@fao.org</a>	+39 065 70 53 311
34	CLCPRO/FAO	<b>M. Dominique Menon</b>	Agronome	<a href="mailto:dominique.menon@fao.org">dominique.menon@fao.org</a>	+39 065 70 55 289
35	CLCPRO/FAO	<b>M. Hichem Dridi</b>	Responsable informatique	<a href="mailto:hichem.dridi@fao.org">hichem.dridi@fao.org</a>	+213 733 354 +213 66 78 26 204
36	FAO	<b>M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou</b>	Acridologue	<a href="mailto:lemine.ouldahmedou@fao.org">lemine.ouldahmedou@fao.org</a>	+39 065 70 53 798
37	FAO	<b>M. Francesco Mancini</b>	Chargé des opérations d'urgence	<a href="mailto:francesco.mancini@fao.org">francesco.mancini@fao.org</a>	+39 065 70 54 799
38	FAO	<b>M. Said Lagnaoui</b>	Consultant International, Coordinateur de campagne de lutte antiacridienne	<a href="mailto:lagnaouisaid@gmail.com">lagnaouisaid@gmail.com</a>	+212 661 38 14 66